



**43620 SAINT-PAL-DE-MONS**  
(HAUTE-LOIRE)

Téléphone 04 71 61 01 51

Fax 04 71 66 17 40

E-mail : [contact@mairie-saintpaldemons.fr](mailto:contact@mairie-saintpaldemons.fr)

Site : [mairie-saintpaldemons.fr](http://mairie-saintpaldemons.fr)

**RELEVÉ DE DÉCISIONS  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 5 MARS 2021**

L'an deux mil vingt et le cinq mars à 18 heures30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Pal-de-Mons, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick RIFFARD, Maire.

Présents : Guy DECROIX, Nathalie MARTORELL, Jean-François CONVERS, Sandrine ARNAUD, Gérard SABOT, Christian CHAMBERT, Pierre LARDON, Lysiane SOUVIGNET, Michel CONVERS, Patrick PASSOT, Maryvonne MASSARDIER, Jacques MOGIER, Chrystelle FREYZIER SOUVIGNET, Magali BERTHON, Lucie VINCENDON, Nathalie SAMUEL, Eric TARERAT.

Absente : Stéphanie GUILLEMET

Secrétaire : Sandrine ARNAUD

Le Relevé de Décisions du Conseil Municipal du 5 Février 2021 est soumis à l'approbation de l'Assemblée. Il est adopté à la majorité.

**FINANCES**

Le Conseil Municipal a délibéré dans sa séance du 22 Octobre 2018 et demandait que soient effectuées toutes les démarches nécessaires à la mise en route du Projet d'Aménagement de la traversée de Lichemiaille. Cette décision était confirmée par la Délibération du 12 Juin 2020 sollicitant, en outre, une Aide de la Région.

Par Arrêté du 12 février 2021, une Subvention Régionale de 100 000 €uros correspondant à un taux de 50 % appliqué sur une dépense éligible de 200 000 €uros a été attribuée à ce dossier.

Une Consultation des Entreprises a été lancée et publiée dans le Journal La Tribune - Le Progrès ainsi que sur la plateforme du Centre Départemental de Gestion de La Haute-Loire.

L'Assemblée prend connaissance du résultat de la consultation arrêté par la Commission d'Appel d'Offres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, autorise le Maire à signer le marché avec l'entreprise retenue :

**EIFFAGE ROUTE CENTRE EST - Entreprise LOIRE AUVERGNE**

**Montant du Marché : 259 995.25 €uros Hors Taxes,**

**soit 311 994.30 €uros Toutes Taxes Comprises.**

Fait à SAINT-PAL-DE-MONS le Lundi 8 Mars 2021

La Secrétaire

Sandrine ARNAUD



Le Maire,

Patrick RIFFARD